

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 mai 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 22 mai à 18 H 00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 16 mai 2024, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Alexandra BUTEL, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice :	12
Nombre de membres présents :	09
Nombre de suffrages exprimés :	11

Nombre de voix pour :	11
Nombre de voix contre :	00
Nombre d'abstentions :	00

Présents : Alexandra BUTEL, Jean-Louis SERRES, Jacqueline PUGET, Jean-Marie PRAYER, Stéphane PATRAS, Alain LAURENS, Marie-Paule ROGOU, Jérémy SARRAZIN, Alain MANIVEL,

Excusés /Pouvoirs : Frédérique PRAL (pouvoir donné à Alain LAURENS), Marie-Jo CAYOL (pouvoir donné à Jacqueline PUGET)

Absent : Cécile LAPEYRE

Objet : Plan d'action 2024 – Travaux de sécurisation d'eau potable

Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L.332-8-2° ;
Vu le tableau des effectifs ;

La loi invite les services qui assurent tout ou partie du prélèvement à contribuer à la préservation et à la gestion de la ressource en eau utilisée pour l'alimentation en eau potable.

Dans ce cadre, un décret du 30 décembre 2020 précise les modalités de mise en œuvre de cette contribution. Les actions de préservation sont à intégrer dans un plan d'action qui doit être décliné sur tout ou partie de l'aire d'alimentation de captage.

Ainsi, la commune qui assure tout ou partie du prélèvement formalise par délibération son intention de contribuer à la gestion et à la préservation de la ressource. Lorsque cette contribution est exercée dans un cadre mutualisé entre services, les délibérations sont complétées d'une convention qui fixe les modalités de cette mutualisation.

Ce décret crée aussi un nouvel article R.2224-5-3 dans le code général des collectivités territoriales qui précise les objectifs des mesures prévues par le plan d'action.

Suite à la déclaration envoyée le 23 février 2024 auprès de l'Agence de l'Eau pour les prélèvements sur la ressource en eau réalisés en 2023, la commune est tenue d'établir un plan d'action pour la réduction des pertes en eau sur les réseaux ci-dessous où le rendement est inférieur au rendement cible (également appelé seuil réglementaire) :

- Réseaux desservis par l'ensemble « sources de Rif froid + Nuages + Cypières + Font la Vache »,
- Réseaux desservis par l'ensemble « sources du Lac + Mouche Chat ».

Le plan d'action 2024 sur l'eau est composé de deux documents :

- Bilan des actions réalisées en 2023, suite au plan d'action 2023,
- Planification des actions à réaliser.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan d'action 2024 comprenant le bilan des actions réalisées en 2023 (suite au plan d'action 2023) et la planification des actions à réaliser, repris dans les documents joints à la présente délibération.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou publication, en application de l'article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 31.05.2024
Publié le : 31.05.2024
Affiché le : 31.05.2024

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire

Alexandra BUTEL



PLAN D'ACTIONS ETABLI LE 23/02/2024

BILAN ACTIONS RÉALISÉES

Dernière mise à jour du plan d'actions le : 30/09/2023

Le plan d'actions en date du 30/09/2023 concernait :

- les réseaux alimentés par les sources de Rif froid + Nuages + Cypières + Font la Vache : réseau 05 - 05139 St Etienne RIF FROID/CYPIERES : rendement déclaré = 51,70 % / rendement cible = 73,04 % (période du 01/01/2022 au 31/12/2022)
- les réseaux alimentés par la source de Mouche Chat (comprenant réseau de La cluse) : réseau 05 - 05139 Agnières - La Cluse MOUCHE CHAT : rendement déclaré = 65,20 % / rendement cible = 70,96 % (période du 01/01/2022 au 31/12/2022)

Plan d'actions pour réseaux alimentés par les sources de Rif froid + Nuages + Cypières + Font la Vache : réseau 05 - 05139 St Etienne RIF FROID/CYPIERES : rendement déclaré = 51,70 % / rendement cible = 73,04 % (période du 01/01/2022 au 31/12/2022)

Type d'actions	Actions réalisées (période de réalisation)	n° ou référence de l'action
Amélioration de la connaissance du patrimoine : Mise à jour des plans et détection des réseaux d'adduction	Détection des réseaux d'adduction métalliques (traçage) et géoréférencement (GPS) : printemps 2023 Géoréférencement des ouvrages (GPS) : printemps 2023	A1-2022
Définition et planification d'actions à mettre en place pour consolider la connaissance	Elaboration de protocoles ou fiches action pratiques de vérification de la présence ou de l'absence de fuite(s) : réseaux où la télégestion ne permet pas une détection aisée des fuites : printemps 2023	A1-2023
Identification des secteurs les plus fuyards	Mise en œuvre des protocoles/fiches action définies dans le cadre de l'action A1-2023 : réseaux où la télégestion ne permet pas une détection aisée des fuites : automne 2023	A2-2023
Recherche active de fuites	Sectorisation et localisation de fuites sur réseau de distribution du Pré : été 2023 Sectorisation et localisation d'une fuite sur réseau de distribution de l'Enclus : été 2023	A3-2023
Réparation de fuites	Réparation d'une fuite sur branchement (alim. parcelle n°565) sur réseau de distribution du Pré : été 2023 Réparation d'une fuite sur vanne de branchement (alim. parcelle n°349) sur réseau de distribution du Pré : été 2023 Réparation d'une fuite sur la canalisation de distribution de l'Enclus : été 2023	A4-2023

Evolution du rendement des réseaux alimentés par les sources de Rif froid + Nuages + Cypières + Font la Vache : réseau 05 - 05139 St Etienne RIF FROID/CYPIERES :

Rendement déclaré pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 = 53,8 %

Conclusion : le rendement a augmenté de 2,1 %.

Plan d'actions pour réseaux alimentés par la source de Mouche Chat (comprenant réseau de La Cluse) : réseau 05 - 05139 Agnières - La Cluse
 MOUCHE CHAT : rendement déclaré = 65,20 % / rendement cible = 70,96 % (période du 01/01/2022 au 31/12/2022)

Type d'actions	Actions réalisées (période de réalisation)	n° ou référence de l'action
Amélioration de la connaissance du patrimoine : Mise à jour des plans et détection des réseaux d'adduction	Détection des réseaux d'adduction métalliques (traçage) et géoréférencement (GPS) : printemps 2023 Géoréfrencement des ouvrages (GPS) : printemps 2023	B1-2022 = A1-2022
Définition et planification d'actions à mettre en place pour consolider la connaissance	Elaboration de protocoles ou fiches action pratiques de vérification de la présence ou de l'absence de fuite(s) : réseaux où la télégestion ne permet pas une détection aisée des fuites : printemps 2023	B1-2023
Identification des secteurs les plus fuyards	Mise en œuvre des protocoles/fiches action définies dans le cadre de l'action B1-2023 : réseaux où la télégestion ne permet pas une détection aisée des fuites : automne 2023	B2-2023
Recherche active de fuites	Sectorisation et localisation de fuites sur réseau de distribution du Festre - Les Coutières : printemps 2023 Localisation de fuites sur la canalisation de refoulement de Mouche Chat vers réservoirs de La Joue du Loup / L'Ubac / Veaugelé Nouveau (intervention au gaz traceur) : automne 2023	B3-2023
Réparation de fuites	Réparation d'une fuite sur la canalisation de distribution du Festre : printemps 2023 Réparation de 2 fuites sur le réseau de distribution des Coutières : printemps 2023 Réparation d'une fuite sur la canalisation de distribution de la Joue du Loup : printemps 2023 Réparation d'une fuite sur branchement (alim. parcelle n°55) du réseau de distribution de l'Ubac : été 2023 Réparation de 3 fuites sur la canalisation de refoulement de Mouche Chat vers réservoirs de La Joue du Loup / L'Ubac / Veaugelé Nouveau : 14/11, 15/11, 16/11, 17/11 et 20/11/2023	B4-2023

Evolution du rendement des réseaux alimentés par la source de Mouche Chat + les sources du Lac : réseau 05 - 05139 Agnières - La Cluse MOUCHE CHAT :

Rendement déclaré pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 = 60,6 %

Conclusion : le rendement a diminué de 4,6 %.

Document mis à jour le : 30/05/2023

PLANIFICATION DES ACTIONS A REALISER ETABLIE LE 23/03/2024

La planification des actions porte sur :
 - les réseaux alimentés par les sources de RIF froid + Nuages + Cyprières + Font la Vache : réseau 05 - 05139 St Etienne RIF FROID/CYPIERES : rendement déclaré = 53,6 % / rendement cible = 70,4 % (période du 01/01/2023 au 31/12/2023)
 - les réseaux alimentés par la source de Mouche Chat + les sources du Lac : réseau 05 - 05139 Agnières - La Cluse MOUCHE CHAT : rendement déclaré = 60,6 % / rendement cible = 69,6 % (période du 01/01/2023 au 31/12/2023)

n° ou référence de l'action	Type d'actions (connaissance du réseau AEP, répartition des parties...)	actions à mettre en place	ordre de priorité (1, 2, 3...)	secteur/tronçon/réseau visé	gain sur la performance du secteur/du réseau (en % d'auto économie, rendement attendu, rendement/rendement cible...)	période de réalisation prévue	état de réalisation (en préparation, commencé, en cours, en retard, reporté...)	coût prévisionnel	Plan de financement	délibération conseil municipal/communautaire (date)	action de finalisation de l'intervention (MAJ cartographie, observations etc)	autres / observations
Plan d'actions pour réseaux alimentés par les sources de RIF froid + Nuages + Cyprières + Font la Vache : réseau 05 - 05139 St Etienne RIF FROID/CYPIERES : rendement déclaré = 53,6 % / rendement cible = 70,4 % (période du 01/01/2023 au 31/12/2023)												
A1-2022	Amélioration de la connaissance du patrimoine : Mise à jour des plans et description des réseaux d'adduction	Mise à jour des plans avec généralisation des organes et équipements	2	tous		printemps 2024 à automne 2024	en cours	40 800 € HT	50 % AERMC 20 % DEP 05 30 % autofinancement	20/05/2021		
A1-2024	Identification des secteurs les plus fuyards	Mise en œuvre des protocoles/fiches action préfigurés de vérification de la présence ou de l'absence de fuites(s)	1	réseaux où la détection ne permet pas une détection a liée des fuites		printemps 2024	programmé	1 150 € HT	100 % autofinancement			
A2-2024	Recherche active de fuites	Prélocalisation par autorisation et localisation par technique acoustique ou par gaz traceur	1	Unités de distribution avec débit de fuite		printemps 2024 et automne 2024	programmé	5 000 € HT	50 % AERMC 20 % DEP 05 30 % autofinancement	20/05/2021		
A3-2024	Réparation de fuites		1	selon résultats action A2-2024		printemps 2024 et automne 2024	à programmer	15 000 € HT	100 % autofinancement			
Plan d'actions pour réseaux alimentés par la source de Mouche Chat + les sources du Lac : réseau 05 - 05139 Agnières - La Cluse MOUCHE CHAT : rendement déclaré = 60,6 % / rendement cible = 69,6 % (période du 01/01/2023 au 31/12/2023)												
B1-2022	Amélioration de la connaissance du patrimoine : Mise à jour des plans et description des réseaux d'adduction	Mise à jour des plans avec généralisation des organes et équipements	2	tous		printemps 2024 à automne 2024	en cours		Coût prévisionnel intégré à A1-2022			
B1-2024	Recherche active de fuites	Prélocalisation par autorisation et localisation par technique acoustique ou par gaz traceur	1	Unités de distribution avec débit de fuite		printemps 2024 et automne 2024	programmé		Coût prévisionnel intégré à A1-2024			
B2-2024	Réparation de fuites		1	selon résultats action B1-2024		printemps 2024 et automne 2024	à programmer	5 000 € HT	100 % autofinancement			

